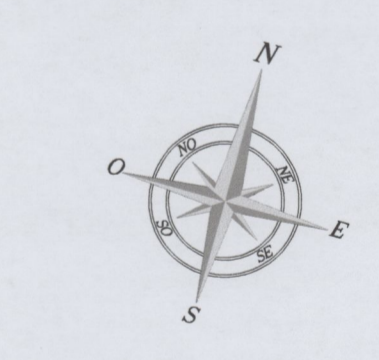




Commune de Grimaud	
<p>Concession des plages de Grimaud</p> <p>PROJET</p>	
<p>1</p>	
<p>PLAGE DE L'AVANT PORT</p>	
<p>Echelle : 1/500</p>	



- LEVÉ DE RIVAGE REALISE PAR : A.C.D.A.O.**
- EQUIPEMENTS DESTINES AUX PMR
 - DOUCHES
 - DOUCHES PMR
 - SANITAIRES PMR
 - SANITAIRES PMR
 - STATIONNEMENTS PMR
 - WC
 - POUBELLES
 - POSTE DE SECOURS
 - BORNE D'APPEL D'URGENCE
 - ACCES PIETONS
- SUPERFICIE TOTALE : 4735 m²
 - SUPERFICIE EXPLOITABLE : 4643 m²
 - LONGUEUR EXPLOITABLE : 245 ml
 - SUPERFICIE DES LOTS SOUS TRAITABLES : 367 m²
 - SOIT 12,21% DE LA SUPERFICIE EXPLOITABLE
 - LONGUEUR DES LOTS SOUS TRAITABLES : 37,80 ml
 - SOIT 15,43% DE LA LONGUEUR EXPLOITABLE

Direction départementale
des territoires et de la mer
Service mer et littoral

**PRÉFET
DU VAR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commune de Grimaud
Concession de la plage naturelle
de l'Avant-Port

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PLAN

2-3

Validé par le chef de bureau littoral et
A Saint-Tropez, le 22 NOV. 2022

MICHELLE GARNIER

Proposé par le chef de service mer et
littoral, le 22 NOV. 2022

0. V640dvi

Présenté par
A Grimaud, le 28 NOV. 2022

Le Directeur départemental adjoint
des Territoires et de la Mer
Délégué à la Mer et au Littoral
ÉCÉLESTREVE